

M. DIEFENBAKER: De prendre les mesures nécessaires en vue de la mobilisation pratique et totale du capital humain dans ce pays.

M. MARTIN: L'honorable député me permet-il une question?

M. DIEFENBAKER: J'ai répondu à la question. J'ai dit que le moment est venu d'agir, et j'espère que l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin), qui vient d'interrompre, est un de ceux qui ne s'opposent pas à la mobilisation totale des ressources nationales en ce moment.

M. MARTIN: L'honorable député me permet-il une question maintenant?

M. DIEFENBAKER: Oui.

M. MARTIN: J'ai écouté très attentivement les remarques de l'honorable député, et je lui demanderai de nous dire s'il croit désirable en ce moment l'adoption de la conscription pour service outre-mer?

M. DIEFENBAKER: Je répondrai ainsi à cette question...

M. DUPUIS: Oui ou non.

M. DIEFENBAKER: L'honorable député est trop bon avocat pour prétendre qu'une telle réponse serait suffisante. En ce moment, une seule mobilisation peut assurer l'égalité et la justice, assurer l'unité au Canada, il faut que chaque province sache que les autres font leur part, que tous les citoyens de chaque province fassent leur part. Pour cela, il faut établir immédiatement, sans qualificatif d'aucune sorte, le service sélectif national pour service outre-mer. Je n'aurai peut-être pas l'occasion de poser cette question à l'honorable député, mais j'espère qu'il y répondra en faisant son discours.

M. MARTIN: Je m'exprimerai clairement.

M. DIEFENBAKER: Le point important aujourd'hui, pour nous Canadiens, c'est de nous unir, sans considération de race ou de religion, pour la défense de notre genre de vie, pour la défense de notre propre existence. Les Canadiens sont trop portés à préciser leurs origines ethniques. J'estime que cette habitude, qui s'explique peut-être par l'histoire, a beaucoup nui à l'unité nationale. Aux Etats-Unis on ne souligne ni l'ascendance hollandaise de Roosevelt ni l'origine allemande de Wilkie; ils ne sont que de grands Américains. Le Canada devrait profiter de cette leçon. Nous devrions prêcher le canadianisme sans trait-d'union. Soyons tous fiers de nos origines respectives, mais n'allons pas diviser la population avec des traits-d'union. J'ai toujours espéré la réalisa-

[M. Martin.]

tion de ce rêve. Je dirai, en ma qualité de citoyen de l'Ouest canadien, que s'il y a une chose qui nous fasse espérer en l'avenir du Canada, c'est bien que la deuxième génération des immigrés des pays de l'Europe continentale, des pays ennemis, s'est inscrite comme Canadiens sans distinction ethnique. Je connais une famille dont le chef a servi contre le Canada pendant la dernière guerre, et dans le présent conflit quatre de ses fils sont enrôlés dans nos armées. J'espère qu'un jour nous serons unis en tant que Canadiens, sans aucune distinction de parti que ce soit en vue d'un effort de guerre total. Il n'est pas déjà trop tard, pour les membres du Parlement qui doivent relever le plus grave défi jamais lancé encore au Parlement canadien, d'accomplir leur devoir non pas les yeux fixés sur la boîte de scrutin mais l'âme animée du désir de servir sans se préoccuper s'ils seront renvoyés au Parlement lors des prochaines élections; c'est à cette condition que, songeant au passé, nous pourrions dire que du creuset des tribulations qui ont assailli le Canada pendant la deuxième grande guerre est sorti dans toute sa splendeur un Canada uni digne de l'ordre nouveau qu'ont décrit Churchill et Roosevelt. En toute sincérité je dirai à mes amis Canadiens français...

M. DUPUIS: Que l'honorable député nous parle un peu de la Saskatchewan.

M. DIEFENBAKER: Je ne puis m'expliquer pourquoi l'honorable député proteste. Condamne-t-il une attitude de tolérance et de justice?

M. DUPUIS: Que l'honorable député laisse le Québec en paix.

M. DIEFENBAKER: L'attitude que montre l'honorable député est regrettable.

M. DUPUIS: Médecin, guéris-toi toi-même.

M. DIEFENBAKER: L'honorable député refuse-t-il sa coopération? En ma qualité de député venant d'une autre province canadienne je dirai aux honorables représentants de la province de Québec: oublions ces différends et unissons-nous.

M. DUPUIS: Faites votre part, et nous ferons la nôtre.

M. J.-M. DECHÈNE (Athabasca): J'hésite à prendre la parole dans une discussion aussi importante, à la suite des vétérans de la tribune, de la politique et du barreau. Mais je me réconforte de ce que pendant des semaines, je pourrais dire pendant presque deux ans, j'ai comme bien d'autres honorables députés plutôt écouté que parlé. C'est d'autant plus vrai qu'on a parlé de choses banales, de choses insi-